



COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du mardi 9 mars 2021

PRÉSENTS: MICHAUD Christian, CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, LECOQ Monique, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, BEUGIN Valérie, GABIGNON Christophe, CHAPUT Clément, GOLA Odile, CROC Bertrand, DESIRE Valérie, DUFFAULT Laurent, CHAPUT Sabrina, VERDUZIER Kévin, SULLI Bruno, PIAULET Christine, MASSONNEAU Bruno, ROYER Freddy, POISSON Jean-François

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

BEUNEL Philippe, représenté par DESIRE T
DELPHIN Caroline représentée par MICHAUD C
ROBIN Nadia, représentée par PIAULET C
DEBIAIS Viviane représentée par ROYER F

ABSENT : /

Secrétaire de séance : Dominique CHALLOT

1. PROCES VERBAL

Le procès verbal du conseil municipal du 19 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité.

2. DELIBERATIONS

Pour les délibérations relatives à l'approbation des comptes administratifs (n°27 à n°34) M MICHAUD quitte la salle et ne participe ni au débat ni au vote.

Pour la délibération n°51 relative à la taxe locale sur la publicité extérieure, M et Mme DESIRE quittent la salle et ne participent pas ni au débat ni au vote.

N°	DÉLIBÉRATIONS	VOTE
19	Compte de Gestion 2020 – Commune – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 de la commune .	Unanimité
20	Compte de Gestion 2020 – Petite Enfance – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 du budget petite enfance.	Unanimité
21	Compte de Gestion 2020 – Enfance Jeunesse – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 du budget enfance jeunesse.	Unanimité
22	Compte de Gestion 2020 – Lotissement de la Marmoure – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 du budget du lotissement de la Marmoure.	Unanimité
23	Compte de Gestion 2020 – Panneaux photovoltaïques – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 du budget panneaux photovoltaïques.	Unanimité
24	Compte de Gestion 2020 – cimetières – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 du budget cimetières.	Unanimité
25	Compte de Gestion 2020 – Zone des Doutardes – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2020 du budget zone des Doutardes.	Unanimité
26	Compte de Gestion 2020 – Zone de l'Ormeau Artaud – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte de gestion du trésorier municipal pour	Unanimité

	l'exercice 2020 du budget zone de l'Ormeau Artaud.	
27	Compte administratif 2020 – Commune – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 de la Commune.	Unanimité
28	Compte administratif 2020 – Petite Enfance – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget petite enfance.	Unanimité
29	Compte administratif 2020 – Enfance jeunesse- Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget enfance jeunesse.	Unanimité
30	Compte administratif 2020 – Lotissement de la Marmoure – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget du lotissement de la Marmoure.	Unanimité
31	Compte administratif 2020 – Panneaux Photovoltaïques – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget panneaux photovoltaïques.	Unanimité
32	Compte administratif 2020 – Cimetières – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget cimetières.	Unanimité
33	Compte administratif 2020 – Zone des Doutardes – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget zone des Doutardes.	Unanimité
34	Compte administratif 2020 – Zone de l'Ormeau Artaud – Approbation Le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2020 du budget zone de l'Ormeau Artaud.	Unanimité
35	Rapport donnant lieu à débat d'orientations budgétaires pour 2021 M le Maire présente les orientations budgétaires de l'année 2021 qui font ensuite l'objet d'un débat.	23 voix "Pour" 6 abstentions de C Piaulet, F Royer, B Sulli, B Massonneau et de N Robin, V Debiais par pouvoir
36	Création de poste au 1^{er} avril 2021 Le conseil municipal décide de créer un poste de rédacteur à 32h au 1 ^{er} avril 2021 suite à des besoins permanents au service comptabilité.	Unanimité
37	Convention portant mise en œuvre d'une période de préparation au reclassement (PPR) – autorisation et signature Le conseil municipal décide de recourir à la mission de Conseil Préparatoire au Reclassement (CPR) proposée par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vienne. Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention et les avenants permettant la mise en œuvre d'une PPR avec les agents qui en feront la demande et le CDG 86.	Unanimité
38	Commissions municipales – modification de membres dans 3 commissions Le conseil municipal approuve la modification de la composition de trois commissions : Commission FINANCES : retrait de Mme Caroline DELPHIN et ajout de M Jean-Romuald MINEREAU Commission PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE : ajout de M Jean-Romuald MINEREAU et de Mme Odile GOLA Commission VIE SOCIALE : ajout de Mme Odile GOLA	23 voix "Pour" 6 abstentions de C Piaulet, F Royer, B Sulli, B Massonneau et de N Robin, V Debiais par pouvoir
39	Réfection de deux chaufferies de l'école Anne Frank – demande de subvention DETR Le conseil municipal approuve le plan de financement des travaux de rénovation des deux chaufferies de l'école Anne Frank pour un montant de 125 000 € HT et décide de solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR.	Unanimité

40	<p>Réfection de deux chaufferies de l'école Anne Frank- demande de subvention DSIL exceptionnelle</p> <p>Le conseil municipal approuve le plan de financement des travaux de rénovation des deux chaufferies de l'école Anne Frank pour un montant de 125 000 € HT et décide de solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DSIL.</p>	Unanimité
41	<p>Réfection de la toiture terrasse de Langevin Wallon - demande de subvention DETR</p> <p>Le conseil municipal approuve les travaux de réfection de la toiture terrasse de l'école Langevin Wallon pour un montant de 37 500€ HT et décide de solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR.</p>	Unanimité
42	<p>Réfection de la toiture terrasse de Langevin Wallon - demande de subvention DSIL</p> <p>Le conseil municipal approuve les travaux de réfection de la toiture terrasse de l'école Langevin Wallon pour un montant de 37 500€ HT et décide de solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DSIL.</p>	Unanimité
43	<p>Travaux de rénovation des classes 2 et 1/2 et 3 – Ecole Langevin Wallon - demande de subvention DETR</p> <p>Le conseil municipal approuve les travaux de rénovation de 2 classes de l'école Langevin Wallon pour un montant de 10 000€ HT et décide de solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR.</p>	Unanimité
44	<p>Travaux de rénovation des classes 2 et 1/2 et 3 – Ecole Langevin Wallon - demande de subvention DSIL</p> <p>Le conseil municipal approuve les travaux de rénovation de 2 classes de l'école Langevin Wallon pour un montant de 10 000€ HT et décide de solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DSIL.</p>	Unanimité
45	<p>Travaux de rénovation classe 5 – Ecole Joliot Curie – demande de subvention DETR</p> <p>Le conseil municipal approuve les travaux de rénovation d'une classe de l'école Joliot Curie pour un montant de 10 000€ HT et décide de solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR.</p>	Unanimité
46	<p>Travaux de rénovation classe 5 – Ecole Joliot Curie – demande de subvention DSIL</p> <p>Le conseil municipal approuve les travaux de rénovation d'une classe de l'école Joliot Curie pour un montant de 10 000€ HT et décide de solliciter une subvention auprès de l'État dans le cadre de la DSIL.</p>	Unanimité
47	<p>Approbation du règlement intérieur du Point Jeunes</p> <p>Les membres du conseil municipal approuve les modifications apportées au règlement intérieur du Point Jeunes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - suite à la suppression du Pass'Jeunes, - suite à des observations de la CAF. Des précisions sont apportées sur les modalités d'inscription, les pièces nécessaires au dossier d'inscription, la facturation en cas d'absence non justifiée et les modes de paiement possibles. 	Unanimité
48	<p>Nouveau tarif repas cuisine centrale</p> <p>Le conseil municipal approuve la création d'un tarif de repas confectionné par la Cuisine Centrale à 8 € pour les organismes extérieurs.</p>	Unanimité
49	<p>Approbation de la convention de partenariat avec l'association Orphan Cats et le cabinet de vétérinaires de Bonneuil Matours en vue de limiter la prolifération des chats errants sur le territoire</p> <p>Le conseil municipal approuve la signature d'une convention avec l'association Orphan Cats et le cabinet vétérinaires de Bonneuil-Matours pour limiter la prolifération des chats errants sur la commune de Naintré.</p>	<p>22 voix "Pour"</p> <p>7 voix "Contre"</p> <p>de C Piaulet, F Royer, B Sulli, B Massonneau, JF Poisson et de N Robin, V Debiais par pouvoir</p>
50	<p>Acquisition de plusieurs parcelles au lieu-dit les Madrolles</p> <p>Le conseil municipal approuve l'acquisition des parcelles cadastrées CB n°143 et 144, CB n°152, CB n°109 et 146, pour une superficie totale de 10 440 m² au prix de 2,50 €/m², soit 26 100 € au lieu-dit les Madrolles.</p>	<p>23 voix "Pour"</p> <p>6 voix "Contre"</p> <p>de C Piaulet, F Royer, B Sulli, B Massonneau et de N Robin, V Debiais par pouvoir</p>

51	Modification des tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure (TLPE) Dans le cadre de la taxe locale sur la publicité extérieure, le conseil municipal vote la baisse des tarifs pratiqués par la commune pour les surfaces inférieures à 30 m ² .	Unanimité
----	---	------------------

3. **DECISIONS DU MAIRE**

Concessions de cimetière :

DECISION N°3 du 8 février 2021 - Délivrance d'une concession temporaire de 50 ans pour un montant de 270 €.

DECISION N°4 du 26 février 2021 - Délivrance d'une concession temporaire de 30 ans (cavurne) pour un montant de 300 €.